

Adoption du calendrier d'évaluation du semestre et
les MCC adaptées du Master Santé Publique et du
DFGSM3 de la Faculté de Médecine Purpan

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 5 mai 2020

Délibération 2020/05/CFVU – 34

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, portant notamment création de l'article L3131-15 du Code de la santé publique portant interdiction aux personnes de sortir de leur domicile ;

Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n° 2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures de confinement ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35

Après en avoir délibéré, les conseillers, adoptent le calendrier d'évaluation du semestre et les MCC adaptées du Master Santé Publique et du DFGSM3 de la Faculté de Médecine Purpan (documents joints).

Toulouse le 25 mai 2020



Président

Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 35

Nombre de voix favorables : 33
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 2
Nombre de votes blancs : 0

ANNEXE - ORGANISATION POUR LE DEROULEMENT DES EXAMENS SUITE A LA MODIFICATION DES CALENDRIERS D'EXAMENS ET/OU MCC

I- Examens en présentiel

Les étudiants autorisés à composer en présentiel sont :

- les 14 étudiants Dfasm3 devant valider leur 2nd cycle en vue des ECN,
- les Dfasm3, Dfasm1 et Dfasm2 qui ne pourront pas composer à distance et qui devront composer à la Faculté pendant les épreuves normales ou bien les épreuves de substitution appelées « épreuves de secours » dans le calendrier d'examens (dans les cas II-1, II-2 ou II-3)

Un étudiant en région d'Outre-mer dans l'impossibilité de se déplacer se verra proposer, en dernier recours, de composer en présentiel dans une autre université proche de son lieu de confinement et ce, dans la mesure du possible.

1- Préconisations

Les personnes présentes au sein des locaux de la Faculté devront toutes adopter les gestes barrières et la distance sociale préconisée.

2- Organisation

Des contraintes rigoureuses d'organisation seront affichées le jour de l'examen et devront être respectées permettant d'assurer la sécurité sanitaire des étudiants, mais aussi des surveillants et personnels mobilisés.

II- Examens à distance

1- Test préalable de connexion

Un test de connexion préalable sera organisé plusieurs jours avant le début des examens qui permettra à l'étudiant de tester sa connexion réseau et son équipement et de trouver une solution de repli si nécessaire.

L'étudiant qui présentera un défaut de connexion, de matériel ou bien une situation de vie qui ne permettrait pas de composer dans les meilleures conditions pourra dans ce cas bénéficier d'un nouveau test avec un autre matériel ou composer en présentiel en dernier recours à la Faculté en même temps que les autres candidats (voire dans une autre université pour un étudiant en région d'Outre-mer dans l'impossibilité de se déplacer).

2- Impossibilité de connexion dès le début des épreuves

L'étudiant devra contacter la hotline dont le numéro sera communiqué avant les épreuves à tous les candidats. L'étudiant quittera le mode distanciel pour composer en présentiel à la Faculté pour une épreuve de substitution prévue dans le calendrier d'examens comme « Epreuve de Secours ».

3- Impossibilité de reconnexion pendant les épreuves

L'étudiant devra contacter la hotline dont le numéro sera communiqué avant les épreuves à tous les candidats. Soit l'étudiant disposera du temps additionnel sur l'épreuve et pourra continuer à composer, Soit l'étudiant quittera le mode distanciel pour composer en présentiel à la Faculté pour une épreuve de substitution prévue dans le calendrier d'examens comme « Epreuve de Secours ».

4- Contrôle d'identité

Un contrôle d'identité sera opéré par téléphone, qui peut être systématique ou aléatoire, selon la durée des épreuves et l'organisation mise en œuvre. L'étudiant est tenu de répondre aux appels provenant des numéros de téléphone qui lui auront été indiqués en amont des épreuves, en même temps que celui de la hotline. Il doit avoir sa carte d'étudiant impérativement à ses côtés. Il disposera du temps additionnel correspondant à la durée de l'échange.

Afin de permettre ce contrôle d'identité,

Chaque étudiant doit mettre à jour le numéro de téléphone auquel il sera joignable via l'ENT, service Mondossierweb, d'ici à lundi 11 mai 2020.

5- Engagement du candidat

L'étudiant s'engage à respecter les modalités de contrôle des connaissances des examens.

Il s'engage à composer personnellement et isolément.

6- Aménagement des épreuves

Face au constat d'impossibilité de télé-surveillance et d'interdiction de présentiel, les épreuves partielles et terminales à distance sont aménagées de la façon suivante, à savoir :

- Contrôle d'identité de manière systématique ou aléatoire selon la durée de l'épreuve et l'organisation mise en œuvre, et octroi de temps additionnel équivalent à la durée du contrôle d'identité
- Adaptation du contenu des épreuves pour limiter la fraude (questions aléatoires, durée réduite des épreuves)
- Organisation d'épreuves de substitution dans une session appelée « épreuves de secours » (épreuve qui permet à l'étudiant n'ayant pas pu composer à distance comme il en avait le droit -par ex : impossible pour lui de se reconnecter en cours d'épreuve- de repasser une épreuve au sein de la même session)

7- Contenu des enseignements pour les épreuves

Pour les étudiants du Dfgsm3, seuls les enseignements ayant eu lieu avant le 16/03 servent de base aux examens du second semestre 2019/2020.

Pour les étudiants du Dfasm1 et Dfasm2, les examens porteront sur les enseignements dispensés.

Vu l'avis du Conseil de la Faculté de Médecine Toulouse Purpan le 4 mai 2020

A Toulouse, le 4 mai 2020

Le Président de l'Université,
Jean-Marc Broto

CALENDRIER D'EXAMENS DFGSM3 - MAI 2020 (Epreuves à distance sur Sides)				
LUNDI 25 MAI	DFGSM 3	GENETIQUE MEDICALE	13h00-14h00	SIDES
MARDI 26 MAI	DFGSM 3	UE OPTIONNELLE ECOS	15h00-15h30	SIDES
MERCREDI 27 MAI	DFGSM 3	REINS et VOIES URINAIRES PHYSIOLOGIE	8h00-8h45	MOODLE
	DFGSM 3	ANGLAIS	9h30-11h30	MOODLE
	DFGSM 3	REINS et VOIES URINAIRES ANATOMIE	15h30-16h00	SIDES
	DFGSM 3	RADIOLOGIE	14h00-14h10	SIDES
	DFGSM 3	HISTOLOGIE	14h20-14h30	SIDES
	DFGSM 3	NEPHROLOGIE	14h40-14h55	SIDES
	DFGSM 3	UROLOGIE	15h05-15h20	SIDES
	DFGSM 3	TISSU SANGUIN UE PHARMACOLOGIE MEDICALE	15h30-16h00 16h30-17h10	SIDES SIDES
JEUDI 28 MAI	DFGSM 3	HORMONOLOGIE / REPRODUCTION PHYSIOLOGIE	8h00-8h45	MOODLE
	DFGSM 3	BIOPATHOLOGIE TISSULAIRE	10h00-10h40	SIDES
	DFGSM 3	IMMUNOLOGIE	11h00-11h30	SIDES
	DFGSM 3	BASES MOLECULAIRES BIOCHIMIE	13h30-14h00 14h40-15h00	SIDES SIDES
		COMPETENCES CLINIQUES	15h30-16h00	SIDES
VENDREDI 29 MAI	DFGSM 3	EPREUVE DE SECOURS	10h00-19h00	SIDES

ANNEXE - ORGANISATION POUR LE DEROULEMENT DES EXAMENS SUITE A LA MODIFICATION DES CALENDRIERS D'EXAMENS ET/OU MCC

I- Examens en présentiel

Les étudiants autorisés à composer en présentiel sont :

- les 14 étudiants Dfasm3 devant valider leur 2nd cycle en vue des ECN,
- les Dfasm3, Dfasm1 et Dfasm2 qui ne pourront pas composer à distance et qui devront composer à la Faculté pendant les épreuves normales ou bien les épreuves de substitution appelées « épreuves de secours » dans le calendrier d'examens (dans les cas II-1, II-2 ou II-3)

Un étudiant en région d'Outre-mer dans l'impossibilité de se déplacer se verra proposer, en dernier recours, de composer en présentiel dans une autre université proche de son lieu de confinement et ce, dans la mesure du possible.

1- Préconisations

Les personnes présentes au sein des locaux de la Faculté devront toutes adopter les gestes barrières et la distance sociale préconisée.

2- Organisation

Des contraintes rigoureuses d'organisation seront affichées le jour de l'examen et devront être respectées permettant d'assurer la sécurité sanitaire des étudiants, mais aussi des surveillants et personnels mobilisés.

II- Examens à distance

1- Test préalable de connexion

Un test de connexion préalable sera organisé plusieurs jours avant le début des examens qui permettra à l'étudiant de tester sa connexion réseau et son équipement et de trouver une solution de repli si nécessaire.

L'étudiant qui présentera un défaut de connexion, de matériel ou bien une situation de vie qui ne permettrait pas de composer dans les meilleures conditions pourra dans ce cas bénéficier d'un nouveau test avec un autre matériel ou composer en présentiel en dernier recours à la Faculté en même temps que les autres candidats (voire dans une autre université pour un étudiant en région d'Outre-mer dans l'impossibilité de se déplacer).

2- Impossibilité de connexion dès le début des épreuves

L'étudiant devra contacter la hotline dont le numéro sera communiqué avant les épreuves à tous les candidats. L'étudiant quittera le mode distanciel pour composer en présentiel à la Faculté pour une épreuve de substitution prévue dans le calendrier d'examens comme « Epreuve de Secours ».

3- Impossibilité de reconnexion pendant les épreuves

L'étudiant devra contacter la hotline dont le numéro sera communiqué avant les épreuves à tous les candidats. Soit l'étudiant disposera du temps additionnel sur l'épreuve et pourra continuer à composer, Soit l'étudiant quittera le mode distanciel pour composer en présentiel à la Faculté pour une épreuve de substitution prévue dans le calendrier d'examens comme « Epreuve de Secours ».

4- Contrôle d'identité

Un contrôle d'identité sera opéré par téléphone, qui peut être systématique ou aléatoire, selon la durée des épreuves et l'organisation mise en œuvre. L'étudiant est tenu de répondre aux appels provenant des numéros de téléphone qui lui auront été indiqués en amont des épreuves, en même temps que celui de la hotline. Il doit avoir sa carte d'étudiant impérativement à ses côtés. Il disposera du temps additionnel correspondant à la durée de l'échange.

Afin de permettre ce contrôle d'identité,

Chaque étudiant doit mettre à jour le numéro de téléphone auquel il sera joignable via l'ENT, service Mondossierweb, d'ici à lundi 11 mai 2020.

5- Engagement du candidat

L'étudiant s'engage à respecter les modalités de contrôle des connaissances des examens.

Il s'engage à composer personnellement et isolément.

6- Aménagement des épreuves

Face au constat d'impossibilité de télé-surveillance et d'interdiction de présentiel, les épreuves partielles et terminales à distance sont aménagées de la façon suivante, à savoir :

- Contrôle d'identité de manière systématique ou aléatoire selon la durée de l'épreuve et l'organisation mise en œuvre, et octroi de temps additionnel équivalent à la durée du contrôle d'identité
- Adaptation du contenu des épreuves pour limiter la fraude (questions aléatoires, durée réduite des épreuves)
- Organisation d'épreuves de substitution dans une session appelée « épreuves de secours » (épreuve qui permet à l'étudiant n'ayant pas pu composer à distance comme il en avait le droit -par ex : impossible pour lui de se reconnecter en cours d'épreuve- de repasser une épreuve au sein de la même session)

7- Contenu des enseignements pour les épreuves

Pour les étudiants du Dfgsm3, seuls les enseignements ayant eu lieu avant le 16/03 servent de base aux examens du second semestre 2019/2020.

Pour les étudiants du Dfasm1 et Dfasm2, les examens porteront sur les enseignements dispensés.

Vu l'avis du Conseil de la Faculté de Médecine Toulouse Purpan le 4 mai 2020

A Toulouse, le 4 mai 2020

Le Président de l'Université,
Jean-Marc Broto

Tableau prévisionnel Examens second semestre 2020 DFSSM3 : Programmes arrêtés au 16/03/2020
 Prise en compte des notes de CC obtenues avant le 16/03/2020

Module/UE	Discipline	Support	Type d'évaluation	Type de questions	Nombre de questions inclus dans l'examen	Nombre de question minimum à prévoir par l'enseignant	Durée épreuve	Commentaire	Modalités de seconde session différentes	
ANGLAIS ET COMMUNICATION		SIDES ou Moodle	Production d'écrit	Lettre d'un spécialiste à Généraliste avec analyse bibliographique		2 sujets	2h		Non	
REINS ET VOIES URINAIRES	Anatomie	SIDES	QI	QCM	12	20	20'		Non	
	Radiologie	SIDES	QI	QCM/QRQC	5	10	10'		Non	
	Histologie	SIDES	QI	QCM	5	10	10'		Non	
	Néphrologie	SIDES	QI	QCM	10	15	15'		Non	
	Urologie	SIDES	QI	QCM/QRQC	10	15	15'		Non	
	Physiologie	Moodle	4 QDC + Carte conceptuelle			2 sujets	45'		Non	
TISSU SANGUIN		SIDES	DP	4 x 5 QCM	20	6DP (6x5)	30'		Non	
GENETIQUE MEDICALE		SIDES	QI + DP	15 QI (QCM) + 3 DP (4-6 QCM/DP)	27-33	CF modalités DFSSM2	1h	Epreuve commune DFSSM2	Non	
PHARMACOLOGIE MEDICALE		SIDES	QI + DP	15 QI (QCM) + DP (10 QCM)	25	20 QI + 2 DP	40'		Non	
BIOPATHOLOGIE TISSULAIRE		SIDES	QI	QCM	25	35	40'		Non	
BASES MOLECULAIRES ET CELLULAIRES	Biochimie Clinique	SIDES	QI	QCM	15	20	30'		Non	
	Biophysique	SIDES	QI + DP	DP + 5 QCM	10	10 QCM + 2 DP	20'		Non	
HORMONOLOGIE	Reproduction			Neutralisation					Report UE Gynécologie DFASM2	Non
	Histologie							Rattrapage	Non	
	Sémiologie							Report UE Diabétologie/Endocrinologie DFASM1	Non	
	Physiologie								Non	
IMMUNOPATHOLOGIE		Moodle	4 QDC + Carte conceptuelle				45'		Non	
		SIDES	QI	QCM	20	30	30'		Non	
COMPETENCES CLINIQUES		SIDES	QI	QCM	20	30	30'	Maintien de la note de l'écrit de stage	Non	

Toulouse, le 4 mai 2020

Le Président de l'Université,

Jean-Marc Broto